



Le Président,

Docteur Benoît FEGER
Président
SNORL
79 rue de Tocqueville
75017 PARIS

N/Réf. : MC/CJ/201001021

Paris, le 15 janvier 2010

Objet : information praticiens – ameli.fr

Monsieur le Président, Cher Ami,

Je vous remercie de votre lettre en date du 12 janvier dans laquelle vous vous élevez, à juste titre, contre la diffusion au grand public, via le site ameli.fr, d'informations erronées sur les praticiens et à leur exercice, notamment sur leur compétence et la réalité de leur exercice.

Nous nous sommes vivement émus de cette situation inacceptable auprès du Directeur Général de l'UNCAM et le Président de l'U.ME.SPE, Jean-François REY, a pris contact à plusieurs reprises auprès des services compétents pour soulever ces incohérences. Il vous a d'ailleurs écrit pour vous relater son intervention.

Naturellement, nous veillerons à ce que l'UNCAM corrige très rapidement ces anomalies et qu'au travers des Commissions Paritaires Locales, les praticiens soient informés de leur possibilité de demander un rectificatif sur les informations qui les concernent dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, je vous informe que nous n'avons pas été sollicités par l'UNCAM pour recueillir notre avis, pas plus sur la fiabilité des sources utilisées que sur le recueil ou sur la manière dont elles sont vérifiées avant leur diffusion, ni sur l'opportunité d'une validation de ces informations par les médecins, ce qui aurait dû être le minimum.

A ma connaissance, le Conseil National de l'Ordre des Médecins n'a pas été non plus avisé d'une telle initiative.

Vous pouvez donc compter sur la CSMF pour un appui sans faille et actif sur ce dossier.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Monsieur le Président, Cher Ami, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Docteur Michel CHASSANG

être
défendu
savoir
où on va
s'informer
être
solidaire
agir plutôt
que subir
se battre
être
entendu
se former
croire en
l'avenir